

MISE À JOUR : 28 MARS 2019



Ville de Salaberry-de-Valleyfield
Service des ressources humaines
61, rue Sainte-Cécile
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1L8
Téléphone : 450 370-4805
Télécopieur : 450 370-4803

SAISON ESTIVALE 2019

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PRÉSÉLECTION POUR L'EMBAUCHE DES ÉTUDIANTS et ÉTUDIANTES

ÊTRE ÉTUDIANT OU ÉTUDIANTE À TEMPS PLEIN ET RETOURNER AUX ÉTUDES EN SEPTEMBRE PROCHAIN.

La priorité est accordée dans l'ordre suivant :

1. Étudiant(e)s de l'**université**
2. Étudiant(e)s du **cégep**
3. Étudiant(e)s du **secondaire**

- Priorité accordée au résident(e) de Salaberry-de-Valleyfield.
- Être âgé(e) d'au moins 17 ans.
- Être disponible au travail aux dates mentionnées à chacun des postes.
- Répondre aux critères spécifiques de chaque poste.

Les curriculum vitae peuvent être envoyés à notre adresse courriel soit : ressourceshumaines@ville.valleyfield.qc.ca, et ce, **AVANT LE 5 AVRIL 2019**.

Pour des informations additionnelles, n'hésitez pas à communiquer au 450 373-4805 et à visiter notre site internet au www.ville.valleyfield.qc.ca

POSTES OFFERTS	HEURES TRAVAIL /SEMAINE	PÉRIODE DE TRAVAIL	EXIGENCES/COMPÉTENCES RECHERCHÉES	SOMMAIRE DES TÂCHES
Agent ou agente aux événements culturels	20-30 h Horaire variable	15 avril au 21 septembre 2019 (date flexibles en fonction des disponibilités des étudiants)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères généraux. ▪ Disponibilité en soirée et les fins de semaine. ▪ Permis de conduire valide, classe 5, un atout. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir l'organisation et l'animation de différents événements culturels, incluant l'animation estivale au marché public régional. ▪ Accueillir et informer les visiteurs lors des différents événements qui se tiennent au chalet du parc Delpha-Sauvé (Édifice Jean-H. Besner) ou dans d'autres lieux publics de la ville. ▪ Assurer une surveillance du matériel lors des événements. ▪ Animer les groupes de visiteurs. ▪ Assurer à l'occasion l'encadrement des traversées vélo sur le pont Larocque sur réservation. ▪ Agir en soutien sur la promotion via les plate-formes de médias sociaux. ▪ Collecter et compiler les statistiques d'achalandage dans les différents événements estivaux. ▪ Effectuer la prise de photos requises pour la carte interactive de la ville. ▪ Effectuer la classification et l'identification de la banque - photo du SRC.
Préposé ou préposée au nettoyage de terrains, espaces verts et entretien des terrains sportifs	40 h	Les fins de semaine à compter du 18 mai 2019 et 1 juin au 3 septembre 2019 (date flexibles en fonction des disponibilités des étudiants)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères généraux. ▪ Capacité au travail manuel. ▪ Permis de conduire valide, classe 5. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Voir à l'entretien et à la propreté des carrés de sable, du parc Sauvé, de l'avenue du Centenaire, des autres parcs et des terrains sportifs. ▪ Préparer, ligner et entretenir tous les plateaux sportifs.
Agent ou agente à l'environnement	40 h Horaire variable	6 mai au 1 septembre 2019 (date flexibles en fonction des disponibilités des étudiants)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères généraux. ▪ Permis de conduire valide, classe 5. ▪ Intérêt prononcé pour l'environnement ou une formation dans le domaine est un atout. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Effectuer des patrouilles, inspections, visites-terrain. ▪ Effectuer des échantillonnages et suivis auprès des entrepreneurs (pesticides). ▪ Réaliser des animations dans les écoles et camps de jour. ▪ Participer à l'implantation des bacs roulants. ▪ Compiler des données, effectuer des analyses et recommandations.

POSTES OFFERTS	HEURES TRAVAIL /SEMAINE	PÉRIODE DE TRAVAIL	EXIGENCES/COMPÉTENCES RECHERCHÉES	SOMMAIRE DES TÂCHES
Agent ou agente à l'environnement - Foresterie urbaine	40 h	6 mai au 23 août 2019 (Horaire fixe de jour du lundi au vendredi de 8 h à 17 h)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères généraux. ▪ Permis de conduire valide, classe 5. ▪ Formation pertinente urbaine ou arboriculture (en cours ou diplôme). ▪ Toute autre combinaison de scolarité et d'expérience jugée pertinente et équivalente pourra être considérée. ▪ Savoir identifier un frêne à l'espèce, poser un diagnostic sur son état de santé et problèmes structuraux ainsi que le niveau de risque pour la sécurité publique. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérifier l'état de santé des arbres et des végétaux ainsi que leur condition structurale et environnementale. ▪ Établir un diagnostic et prescrire des actions ou des traitements correctifs selon son évaluation des facteurs de dangerosité. ▪ Collaborer à la stratégie de dépistage et de prévention de l'agrile du frêne dans le but de préserver les arbres. ▪ Déterminer la propriété des arbres et des végétaux à l'aide de plans, de lignes de rues, de rapports d'arpenteurs-géomètres, de logiciels de mesures prises sur le terrain ou de toute autre source d'information dans le but d'effectuer des travaux ou d'appliquer la réglementation. ▪ Mettre à jour l'inventaire informatisé des arbres publics et privés sur le territoire. ▪ Transmettre l'information de première ligne aux citoyens (appels et sur le terrain). ▪ Effectuer des recherches pour obtenir les informations requises afin de résoudre les problèmes particuliers ou de répondre aux demandes des différents requérants. ▪ Participer au développement des applications du système informatique en faisant part de recommandations. ▪ Produire les recherches et statistiques nécessitées par le service en lien avec ses activités. ▪ Produire un rapport final.
Aide technique en génie civil	Minimum 32,5 h	6 mai au 23 août 2019	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères généraux ▪ Être étudiant en technique de génie civil ou au baccalauréat en génie civil ▪ Permis de conduire valide, classe 5 ▪ Carte de sécurité sur les chantiers de construction 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Effectuer plusieurs relevés GPS. ▪ Voir à la mise en plans d'infrastructures. ▪ Offrir un soutien dans les travaux. ▪ Effectuer la surveillance de chantiers.

POSTES OFFERTS	HEURES TRAVAIL /SEMAINE	PÉRIODE DE TRAVAIL	EXIGENCES/COMPÉTENCES RECHERCHÉES	SOMMAIRE DES TÂCHES
Aide aux projets	40 h	6 mai au 23 août 2019	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères généraux ▪ Être étudiant en technique de génie civil ou au baccalauréat en génie civil ▪ Permis de conduire valide, classe 5 ▪ Carte de sécurité sur les chantiers de construction 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en plan. ▪ Inventaire des travaux à effectuer suite à la période hivernale. ▪ Mesures et prises de quantité. ▪ Inspections de travaux.
Préposé ou préposée à la gestion documentaire	32.5 h	6 mai au 12 juillet 2019 (date à confirmer selon les besoins du service et selon les disponibilités de l'étudiant)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères généraux. ▪ Habileté à faire des entrées de données. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Effectuer le déclasserment de dossiers. ▪ Faire de l'entrée de données dans un logiciel de gestion documentaire. ▪ Transférer et déplacer des boîtes de classement.
Dessinateur ou dessinatrice en bâtiment	40 h	21 mai au 30 août 2019	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères généraux ▪ Permis de conduire valide, classe 5 ▪ Très bonne maîtrise de la suite Microsoft et du logiciel Autocad ▪ Dernière année de la technique d'architecture ou mécanique du bâtiment ▪ Bonne maîtrise du français parlé et écrit ▪ Cours sur la santé et sécurité sur les chantiers de construction 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Effectuer le relevé en plan de tous les bâtiments municipaux. ▪ Effectuer la mise en plan informatisée des bâtiments à l'aide du logiciel Autocad. ▪ Identifier tous les services mécaniques et électriques sur les plans informatisés. ▪ Assister le coordonnateur aux bâtiments dans les différentes tâches de gestion des bâtiments municipaux.
Préposé ou préposée à l'application des règlements	32.5 h	6 mai au 6 septembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères généraux. ▪ Permis de conduire valide, classe 5. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Veiller à l'application du règlement 218 sur la propreté des terrains et de certaines dispositions des règlements d'urbanisme. ▪ Vérifier l'état des lieux. ▪ Émettre des avis d'infractions requis en conformité avec ces règlements. ▪ Entamer les procédures administratives et/ou judiciaires à la suite d'une infraction. ▪ Effectuer des enquêtes lors de plaintes. ▪ Préparer des rapports si requis. ▪ Cueillir, vérifier et compiler des données aux fins de rapport. ▪ Accomplir toutes tâches connexes.